

Sommaire

Politique

“2 122 localités ont été électrifiées en 7 ans (2011-2018) contre 2 218 en 50 ans (1960-2010)”

Le Patriote - mercredi 26 juin 2019

La Côte d'Ivoire et le Mali relancent leur coopération

Le Rassemblement - mercredi 26 juin 2019

L'Ambassadeur de Grande Bretagne et l'Union européenne chez Bédié, hier

Le Nouveau Réveil - mercredi 26 juin 2019

“Il n'y aura pas de transition pour la présidentielle 2020”

L'Intelligent d'Abidjan - mercredi 26 juin 2019

INTERVIEW ABDOURAHMANE CISSÉ (MINISTRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES)

"2 122 localités ont été électrifiées en 7 ans (2011-2018) contre 2 218 en 50 ans (1960-2010)"

Abdourahmane Cissé :
"2122 localités ont été électrifiées en sept ans contre 2218 en 50 ans"



Le gouvernement veut atteindre l'électrification totale de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025. Dans cette interview avec le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, indique que 2 122 localités ont été électrifiées en 7 ans (2011-2018), contre 2 218 en 50 ans (1960-2010). Il présente également d'autres acquis majeurs du secteur.

Question : Monsieur le ministre, où en sommes-nous avec l'accès des populations à l'électricité ?
Abdourahmane Cissé : L'accès des populations à l'électricité est une priorité du Président de la République Alassane Ouattara. C'est pourquoi il a été initié un Programme Social du Gouvernement pour aider les populations à faible revenu. Dans notre secteur, ce programme porte sur trois (3) mesures qui sont : la baisse de 20 % du tarif social 5 Ampères, le Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) et le Programme Électricité Pour Tous (PEPT). La baisse de 20 % du tarif social 5 Ampères, en vigueur depuis janvier 2019, permet de lutter contre la vie chère et concerne 850 000 familles à faible revenu, soit plus de 5 millions de nos concitoyens. Le Programme National d'Électrification Rurale (PRONER), initié en 2013, vise l'électrification de toutes les localités de plus de 500 habitants avant fin 2020 et l'ensemble des localités de la Côte d'Ivoire à fin 2025. Le PEPT, lancé en 2014, vise les ménages à faible revenu. En effet, ces familles, au lieu de

payer 150 000 FCFA de frais d'abonnement pour se raccorder à l'électricité, ne payent que 1 000 FCFA. Le reliquat est payé sur une période de 10 ans. Environ 600 000 ménages en ont déjà bénéficié entre 2014 et 2018. Dans le cadre de son Programme Social, le gouvernement, pour en faire profiter 400 000 ménages additionnels à fin 2020, a décidé de prendre en charge les 1 000 FCFA de souscription initiale. Ces trois mesures permettront d'améliorer considérablement les conditions de vie de nos populations, en leur facilitant l'accès à l'électricité.

Q : Quel bilan en termes d'investissements dans le secteur? AC : Le ministère s'est doté de quatre plans directeurs évalués à 6 800 milliards de FCFA sur la période 2014- 2030. Plus de la moitié des fonds a été engagée dans des projets pour une offre d'énergie électrique abondante et de qualité. De 2011 à 2018, la capacité installée est passée de 1 391 à 2 200 MW, soit une hausse de 809 MW, c'est-à-dire plus de 58 %. Quant au Temps Moyen de Coupure (TMC), il est passé de 55,9 heures en 2010 à 22,3 heures par an en 2018. L'électrification rurale, sur la période 2011-2018, a enregistré 220 milliards de FCFA d'investissements. Les localités électrifiées de 2011 à 2018, c'est-à-dire en 7 ans, sont estimées à 2 122, contre 2 818 localités entre 1960 et 2010, c'est-à-dire en 50 ans. La couverture du pays en électricité d'ici à 2025 nécessitera un investissement de l'ordre de 600 milliards de FCFA. Et les abonnements sociaux coûteront 30 milliards de FCFA par an, à raison de 200 000 abonnements.

Q : Quelles sont les ambitions du gouvernement en matière d'énergies renouvelables ? AC : Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat conclu en décembre 2015, la Côte d'Ivoire réduira de 28 % ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2030. Cela correspond à un mix-énergétique composé de 42 % d'énergies renouvelables, dont 26 % d'hydroélectricité et 16 % d'énergie produite à partir du soleil et de la biomasse. Plusieurs projets de production d'électricité à base d'énergies renouvelables ont été engagés pour la période 2014- 2020, pour construire des centrales à biomasse, des centrales solaires et des barrages hydroélectriques, afin d'atteindre ce mix-énergétique.

Q : La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un hub énergétique sous-régional ? AC : Cela est possible. Les



"Les investissements sur le réseau de transport et de distribution ont renforcé la fiabilité du réseau électrique". (Ph.DR)

investissements sur le réseau de transport et de distribution ont renforcé la fiabilité du réseau électrique, avec la réduction du Temps Moyen de Coupure (TMC) par an et la participation aux projets régionaux d'interconnexion. L'objectif actuel du gouvernement est d'améliorer la compétitivité des entreprises et les conditions de vie des populations.

Développement culturel, transport aérien

La Côte d'Ivoire et le Mali relancent leur coopération



accordée le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, le 25 juin 2019 à Abidjan, le PDG de "Corsair international", Pascal delzaguirre, a annoncé l'ambition de sa compagnie de développer durablement sa présence en Côte d'Ivoire. "Nous rentrons dans une phase de développement ambitieux, en croissant le nombre d'avions et de destinations. Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire reste un pilier de notre réseau. Nous avons échangé avec Monsieur le Premier ministre sur le développement de "Corsair international" en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire nous inspire confiance et nous ambitionnons y faire des investissements à long terme", a-t-il indiqué. Selon Pascal de Izaguirre, Corsair Inter-national accompagne le développement économique de la Côte d'Ivoire depuis 2013, en facilitant l'accès au transport aérien, tant dans le domaine du transport de passagers que dans le fret. Corsair International assure un vol quotidien Abidjan-Paris.

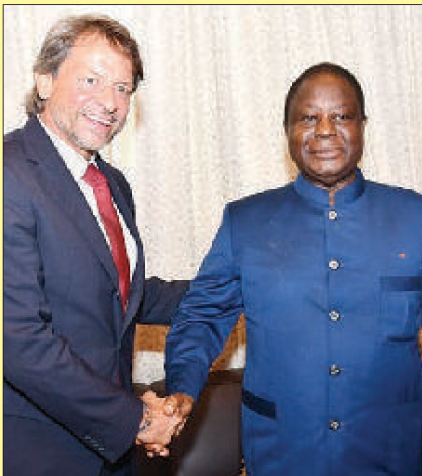
A l'issue d'un entretien avec le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, le 25 juin 2019, la ministre malienne de la Culture, Ndiaye Ramatoulaye Diallo, a dit être venue à Abidjan dans le cadre de la relance de la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et le Mali dans le domaine culturel. "Nous sommes venus rendre compte au Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, de notre séance de travail avec mon homologue, Maurice Kouakou Bandaman. Elle a porté essentiellement sur la relance de la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et le Mali, dans le domaine de la culture", a-t-elle déclaré, avant d'encourager vivement encouragé la Côte d'Ivoire à ratifier la Charte de la Renaissance culturelle. "Le président malien Ibrahim Boubacar Kéita a été désigné par ses pairs de l'Union africaine (UA) comme coordinateur-champion de la culture, des arts et du patrimoine pour l'UA. Et dans le cadre de son mandat, le premier objectif est l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle", a-t-elle expliqué, se félicitant de la promesse faite par le Premier ministre, de tenir l'engagement de la Côte d'Ivoire de ratifier ladite Charte. Et d'ajouter que "14 pays ont déjà ratifié cette Charte. Et si le 15^e pays, la Côte d'Ivoire, nous fait l'honneur de la ratifier, la Charte de la Renaissance culturelle entrera en vigueur". Enfin, elle a annoncé la tenue, à Korhogo, du prochain festival "Triangle du Balafon", qui réunit la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso. Ce festival se tient habituellement à Sikasso, au Mali.

Transport aérien "Corsair" veut développer sa présence en Côte d'Ivoire Au sortir d'une audience que lui a

Audiences du président du Pdc-Rda

L'Ambassadeur de Grande Bretagne et l'Union européenne chez Bédié, hier

Audiences
du président
du Pdc-Rda



L'Union
Européenne et
l'Ambassadeur
de Grande
Bretagne chez
Bédié, hier

Le président du Pdc-Rda, Henri Konan Bédié a eu une journée très chargée, hier mardi 25 juin 2019. Il a en effet, accordé plusieurs audiences à sa résidence privée de Cocody et effectué des visites à différentes familles. C'est d'abord l'Ambassadeur de la Grande Bretagne en Côte d'Ivoire, Son Excellence Joséphine Gauld qui a été reçue en tout premier lieu. La diplomate Britannique s'est réjoui de la toute première visite rendue au président du Pdc-Rda et ancien président de la République. Interrogée sur l'objet de sa visite, Son Excellence Joséphine Gauld a indiqué être allée échanger avec le président Bédié sur divers sujets, notamment la question de la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Aussi, a-t-elle indiqué avoir échangé avec le président du Pdc-Rda sur des sujets qui animent l'actualité, à savoir, l'orpaillage clandestin. À la suite de l'Ambassadeur de la Grande Bretagne, c'était au tour du président de l'Union européenne, Jobst Von Kirchman d'être reçu par président Bédié. Une séance de travail qui a duré plus d'une heure d'horloge a suivi les échanges de bienvenue. A sa sortie d'audience, le président de l'Union européenne a fait savoir que les échanges ont essentiellement porté sur la question de la réforme de la CEI, l'organisation d'élections apaisées en Côte d'Ivoire et sur le phénomène de l'orpaillage clandestin.

PAUL KOFFI



Côte d'Ivoire - Alassane Ouattara

“Il n’y aura pas de transition pour la présidentielle 2020”



Photo de famille

Recevant les sénateurs de son parti, le Rhdp, le lundi 24 juin 2019 au Palais de la Présidence de la République à Abidjan-Plateau, le Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, a fait savoir que l'élection présidentielle se tiendra le samedi 28 octobre 2020, conformément aux prescriptions de la Constitution.

« J'entends des gens dire avec nostalgie qu'ils souhaitent qu'il y ait une transition avant la tenue de la présidentielle de 2020. Je leur dis que ce sera pas possible. La présidentielle de 2020 se tiendra à la date indiquée par la Constitution, c'est-à-dire, le samedi 28 octobre 2020. Et elle ne changera pas. Une transition pour aller où ? Nous ne sommes plus en 2010. On ne peut pas parler de transition, alors que toutes les Institutions du pays sont en place et fonctionnent bien. La Présidentielle de 2020 et les autres élections locales qui suivent, se tiendront aux dates indiquées », a clarifié le Président de la République, devant les 81 sénateurs venus à la rencontre (78 sénateurs Rhdp et des 4 sénateurs apparentés), sur les 99 que compte l'institution. Pour tenir dans le délai, le Président de la République a dit avoir instruit le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, pour que soit accélérées les négociations avec les partis de l'opposition et les structures de la société civile, pour l'élaboration rapide du projet de loi sur la nouvelle Cei. Il a souhaité que ce projet loi lui soit transmis « d'ici à fin juin, au plus tard, début juillet », afin qu'il soit déposé sur la table des députés, pour adoption. Car, ajoutera-t-il, «la nouvelle Cei doit se mettre au travail rapidement. Elle doit être fonctionnelle au plus vite, pour

faire le nécessaire, afin de tenir les dates des élections. J'ai demandé au Premier ministre de faire en sorte que le projet de loi soit présenté au député d'ici début juillet ». À ceux qui n'ont pas la même lecture que le gouvernement sur les recommandations de la Cour africaine concernant la nouvelle Cei, le Chef de l'État a demandé de relire le texte de l'arrêt. Il a signalé qu'il ne s'agit que de recommandations, et que rien ne l'obligeait à les mettre en application. « Nous le faisons pour montrer que nous sommes un État de droit », a-t-il expliqué. « En Côte d'Ivoire, il y'a désormais les Houphoutistes et les antiHouphouëtistes » Comme dans un passé récent, le Président de la République Alassane Ouattara a à nouveau mis en garde contre toute volonté de semer des troubles dans le pays en 2020 : « Ces élections se tiendront et il n'y aura rien. Arrêtons de nous faire peur. Il n'y aura rien en 2020. Il n'y aura aucun désordre, parce qu'aucun désordre ne sera toléré ». Le Président de République, président du Rhdp, s'est ensuite félicité de la recomposition du paysage politique dans le pays, avec, selon lui, la création désormais, de deux grands blocs politique. Pour lui, ce sera désormais les Houphoutistes contre les anti-Houphouëtistes. « La recomposition du paysage politique dans notre pays est une bonne chose. Elle confirme la clarification. Cela nous donne à présent deux grands groupes que sont les Houphoutistes et les anti-Houphouëtistes ». Il a comparé la Côte d'Ivoire aux États-Unis d'Amérique où le débat politique est animé, selon lui, par deux grands groupes que sont les Républicains et les Démocrates. Deux formations qui tiennent le Sénat et le Congrès américain. Il s'est réjoui qu'en Côte d'Ivoire, « Les Houphouëtistes soient les plus nombreux à l'Assemblée nationale et au Sénat ». La rencontre a été voulue par les sénateurs issus du Rhdp. Par la voie du Président du Sénat, Jeannot Ahoussou Kouadio, ils ont dit être venus prendre des instructions auprès du Président Ouattara, président de leur parti, « afin d'aller faire le travail sur le terrain».

J-H KOFFO